



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 5 mars 2011 Compte-rendu

### Présents

#### Comités de la FFSc :

Alsace : Thierry Hamm, Aquitaine : Bernadette Catalan, Auvergne : Raymond Perret, Bourgogne : Simone Winckel, Bretagne : Michel Monsimer, Côte d'Azur : John Servaeghe, Dauphiné - Savoie : Alphonse Tarantini, Franche-Comté : Edmée Girardot, Languedoc-Roussillon : Eglantine Borrás, Limousin Périgord : Marie-Dominique Malherbe, Lorraine : Jean François Harmand, Lyonnais : Jean-Pierre Malfois, Midi-Pyrénées : Serge Delhom, Normandie : Aurélien Delaruelle, Paris Ile de France Ouest : Claudie Jeffredo, Pays de la Loire : Jean-Guy Maudet, Poitou-Charentes : Odette Bernardin, Provence : Annie Gruchot, Sud Francilien : Pascal Astresses, Val de Loire : Manuella Grimal, Var-Estérel : Nicole Counotte

Directions Nationales : Marie-Claude Derosne (Présidente de la DNSJS) Jean-François Hember (Président de la DNSC)

Commissions (invités) (en dehors des membres présents à un autre titre) : Hervé Bohbot (DAAJ/FRI), Michel Bulvestre (CCTHC), Marie-Claude Cornut (DACC)

Comité National d'Ethique (invitée) : Marie Sacré

Bureau Directeur : Thierry Bayle, Daniel Fort, Pascal Graffion, Manuella Grimal, Framboise Leclerc, Michel Monsimer, Flavie Touchet.

Salariés (invités) : Philippe Genet, directeur ; Patrice Bulat, webmestre ; Adrien Derveloy, informaticien ; Séverine Gruchot, directrice administrative et financière et représentante des salariés FFSc/Promolettres ; Géraldine Guillaume, chargée de communication

Promolettres (invité) : Jacques Libert

Excusés : Comité Champagne, Comité des Flandres, Comité Ile-de-France Nord

Excusés du Bureau Directeur : Nadine Depuydt, Alain Dubreuil, Valérie Malabou, Emmanuel Rivalan, Gérard Thuillot

### ORDRE DU JOUR :

Accueil des participants.

- 1° / Présentation des nouveaux salariés : Adrien Derveloy et Géraldine Guillaume
- 2° / Départ de Joan Controu en stage, nouvelle répartition des tâches au sein de l'équipe de salariés (Philippe Genet)
- 3° / Présentation de la refonte du site de la FFSc (Patrice Bulat, Adrien Derveloy)
- 4° / Promolettres (Jacques Libert + compléments Daniel Fort).
- 5° / La parole aux Directions Nationales et Commissions
  - a) DNSJS (Marie-Claude Derosne)  
*Document joint* : « 110205 CR Delegates.pdf »
  - b) DNSC (Jean-François Hember)
  - c) DACC (Marie-Claude Cornut)  
*Documents joints* : « DACC feuille de route 2010 2011.pdf », « DACC-membres 2011.pdf », « DACC doc CA 5 mars 2011.pdf »
  - d) CCTHC (Michel Bulvestre)  
*Documents joints* : « CCTHC pour CA 11 03 05 (annexe OdJ).pdf », « CA 5 mars 11 (votes CCTHC).pdf », « textes TH2 C (050311).pdf »
  - e) DAAJ (Hervé Bohbot)  
*Documents joints* : « ReprésentantsComités\_2006-2011.pdf », « structures FFSc\_v1.05.pdf »
- 6° / Point financier à mi-saison, redéfinition des enveloppes de certaines commissions (DNSJS, DACC), bilan définitif des Championnats du Monde 2010 (Montpellier) (Thierry Bayle)

- 7° / Calendrier 2012-2013 (Michel Monsimer), candidatures pour les grandes finales de CdF (2013 et 2014) ?
- 8° / Pratiques de téléchargement des clubs, synthèse de l'étude réalisée (Daniel Fort)  
*Documents joints : « stats SP-SF-TSAP (0910-1011).xls »,  
« analyse téléchargements des parties par les clubs (2010-2011) (CA 050311).pdf »*
- 9° / Subventions grandes finales de Championnats de France, compléments de décisions sur la saison 2009-2010 (Daniel Fort)
- 10° / Fonds de solidarité FFSc (principe) (Thierry Bayle, Daniel Fort)
- 11° / Point sur les licences (Daniel Fort)
- 12° / Questions diverses.

## Informations - Relevé de décisions

### Nouveaux salariés :

- Adrien Derveloy : informaticien, engagé en CDD long (mission principale : développement du nouveau site web de la FFSc)
- Géraldine Guillaume : chargée de communication

Nouvelle Présidente de Commission : Marie-Claude Cornut, Présidente de la Commission Développement et Animation des Clubs et Comités (DACC)

**Nota : les points de l'ordre du jour ne donnant pas lieu à vote du CA ne sont pas développés dans le tableau ci-dessous.**

<b>Points de l'ordre du jour ayant donné lieu à des décisions du CA</b>	<b>Détails</b>	<b>Décisions - Votes</b>
<b>Propositions de la Commission DACC</b>	<p>Mise à disposition du Délégué Promotion, dans chaque Comité, d'un « <b>package promotion</b> » pour prêt-relais dans l'attente du package de démarrage « nouveau club ».</p> <p>Création du label <b>club « partenaire »</b> pour l'Association des Traumatisés Crâniens (affiliation du club à la FFSc, sans licences individuelles).</p>	<p><b>Adopté à l'unanimité (30 votants)</b></p> <p><b>Adopté à l'unanimité (30 votants)</b></p>
<b>Propositions de la CCTHC</b>	<p><b><u>Finale du Championnat Promotion (séries 5, 6 et 7) :</u></b>  <b>Maintien sur un seul site</b> (Vichy, pour le moment).</p> <p><b><u>Qualifications pour le Championnat Promotion :</u></b>  <u>Règles de qualification :</u>  <b>400</b> par la <b>Phase 1 (complément à 120 S6, 50 S7)</b> + <b>400</b> par la <b>voie régionale</b> (modalités définies par chaque Comité).</p> <p><u>Date butoir de communication des qualifiés par la voie régionale :</u>  <b>10 jours avant le début des inscriptions au Festival de Vichy.</b></p> <p><u>Pour info :</u> date butoir repoussée au 15 avril 2011 pour la présente saison.</p> <p><u>Cartes d'invitation fédérales pour les S7 émergents non qualifiés :</u>            Condition, être de niveau 4D ou en haut de la 5A par le % S4, au 15 avril 2011 pour cette saison (application immédiate).</p> <p><b><u>Barres de qualification des Phases 1 et 2 du Championnat de France Individuel :</u></b>  <b>Max (50% participation année X ; 50 % moyenne participation années X-3 à X), limité à 60% participation année X.</b></p> <p><b><u>TH par centres en parties prêtirées :</u></b>            Maximum <b>3</b> par an et par Comité (capacité d'accueil non contrainte).</p>	<p><b>Adopté, 1 abstention (30 votants)</b></p> <p><b>Adopté, 6 abstentions (30 votants)</b></p> <p><b>Adopté, 3 contre, 3 abstentions (30 votants)</b></p> <p><b>Adopté à l'unanimité (30 votants)</b></p> <p><b>Adopté, 4 abstentions (30 votants)</b></p> <p><b>Adopté, 3 abstentions (30 votants)</b></p>

	<p><b><u>Classement national des joueurs des séries 5 et 6, par les points de classement :</u></b>  Maintien des abattements :  - <b>2/3</b> des PC hérités du <b>passé</b>  - <b>1/3</b> des PC hérités de la <b>saison qui s'achève.</b></p> <p><b><u>Positionnement du Championnat de France de Blitz :</u></b></p> <p>Retour à l'<b>association Finale du CdF Individuel / CdF de Blitz</b>, au moins pour 2012 et 2013.</p> <p>Positionnement <b>le lundi suivant le CdF Individuel</b> (au moins pour 2012 et 2013).</p> <p><u>Pour info</u> : à l'étude, un retour de cette association sur le week-end de la Pentecôte (pas avant 2014), avec déplacement de la Finale Interclubs.</p> <p><b><u>TH2 catégoriels :</u></b>  <u>Rappel</u> : les résultats doivent remonter vers la FFSc, dès le tournoi réalisé, come pour tous les autres TH (attribution de % S4 au niveau international).</p> <p><b>Exonération</b>, à titre exceptionnel, de la <b>redevance d'un euro/joueur</b> sur les <b>TH2 catégoriels</b> pour les organisateurs qui le souhaitent (saison 2010-2011 uniquement)</p> <p><u>Pour info</u> :  - CdF Individuel + Blitz 2012 : <b>Saint-Étienne</b>, du <b>16 au 18 juin</b>  - CdF Individuel + Blitz 2013 : <b>Mandelieu</b>, du <b>15 au 17 juin</b>  - CdF Interclubs 2013 : <b>Évian</b>, <b>1<sup>er</sup> et 2 juin</b></p>	<p><b>Adopté, 3 abstentions (30 votants)</b></p> <p><b>Adopté, 4 abstentions (30 votants)</b></p> <p><b>Adopté, 6 contre, 5 abstentions (30 votants)</b></p> <p><b>Adopté, 9 abstentions (30 votants)</b></p>
--	---	---

### **1° / Présentation des nouveaux salariés.**

Après le message d'accueil et l'inscription de questions diverses à l'ordre du jour (principe de non concurrence avec les Coupes du Grand Chelem (D. Fort), inscriptions au Championnat Promotion et aux compétitions du Festival de Vichy (S. Winkel), issue du « dossier Alain Juillerat » et CR des missions effectuées par Jean-Michel Guizard (A. Tarantini), présentations en images du DVD «Scrabble Scolaire » (D. Fort) et du montage des émissions de télévision « Scrabble » (Ph. Genet)), le Président présente les deux nouveaux salariés de la FFSc et leur donne la parole.

Adrien Daveloy, informaticien, a été embauché en CDD long (18 mois), début octobre 2010, sur le poste précédemment occupé par Jean-Michel Guizard. Il continuera le travail entamé en tant que stagiaire du CNAM sur la refonte du site web de la FFSc, en collaboration avec Patrice Bulat. Ce sera sa mission principale. Il reprendra également le travail sur le logiciel de traitement des résultats de tournois, GePeTo, non achevé par Jean-Michel Guizard. Enfin, il reprendra une partie des tâches de Joan Controu qui a obtenu un stage de formation d'une durée de 7 mois (cf. infra).

Géraldine Guillaume a été embauchée en tant que chargée de communication début janvier 2011, sur le poste précédemment occupé par Kelly Ingargiola. Elle exerçait déjà cette fonction, auparavant, à l'Université de Nanterre.

### **2° / Départ de Joan Controu en stage, nouvelle répartition des tâches au sein de l'équipe salariée.**

Joan Controu bénéficie d'un congé individuel de formation pour effectuer un stage en « maintenance informatique micro-réseau », qui se déroulera du 26 avril au 20 décembre 2011.

Le Bureau Directeur avait proposé de recruter un personnel en CDD pour le remplacer durant ce congé mais Philippe Genet, Directeur de la FFSc, a présenté, en accord avec son équipe, une solution alternative très argumentée que le Bureau Directeur, d'abord très réservé, a finalement accepté de valider au cours de sa réunion du 29 janvier 2011.

Les tâches de Joan Controu seront reprises en interne par Adrien Daveloy qui s'occupera du traitement des résultats de tournois et des classements et Séverine Gruchot qui reprendra la préparation des festivals et grands évènements fédéraux. Le transfert de dossiers et de compétences entre Joan Controu et Adrien Daveloy s'effectuera courant mars.

Certaines tâches ne sont pas encore réaffectées (dossier Outremer, courriers de rentrée, ...). Le Directeur s'occupera de cette redistribution dans les prochaines semaines.

Jean-Guy Maudet se demande si la FFSc n'est pas tenue d'embaucher une personne pour bénéficier du remboursement des salaires de Joan Controu. Ce n'est pas une obligation.

Nicole Counotte s'interroge sur cette nouvelle répartition des tâches, sachant que Joan Controu était souvent débordé et que cela devrait donc alourdir considérablement le travail des salariés qui les récupèrent. Framboise Leclerc, qui travaille particulièrement avec Joan Controu sur l'organisation des festivals abonde en ce sens, d'autant qu'à la rentrée, les tâches de Séverine Gruchot sont déjà nombreuses. Philippe Genet répond qu'il s'agit de travailler différemment, au sein de l'équipe, et que l'absorption des tâches assumées par Joan Controu ne devrait pas poser de problème.

En marge de ces échanges, est évoqué le problème de congés éventuels des salariés et tout particulièrement de Séverine Gruchot au moment des inscriptions aux festivals fédéraux, puisqu'elle est chargée de contrôler les règlements par virement. Elle répond que, pour le moment, cela ne pose pas de problème parce que le délai de 48h pour paiement n'est pas encore strictement appliqué, en cette première année de mise en place des inscriptions par Internet. Il ne s'agit cependant que d'une situation transitoire et, dès les prochaines inscriptions, ce critère sera pris en compte, ce qui rendra effectivement impossible une prise de congé, pendant la période de démarrage des inscriptions.

### **3° / Refonte du site web de la FFSc.**

*Annexe : copie du PowerPoint de présentation du nouveau site « Refonte graphique du site FFSc.pdf »*

Géraldine Guillaume, Adrien Daveloy et Patrice Bulat présentent la modernisation du site ainsi que le nouvel habillage de la newsletter. Philippe Genet donne quelques indications complémentaires à leur présentation.

Jean-Pierre Malfois demande si la recherche par mots-clés, interne au site, sera améliorée. Patrice Bulat répond qu'il travaille à l'évolution du moteur de recherche. Il indique qu'il est preneur de toutes suggestions faites par les internautes qui peuvent lui envoyer leurs remarques via un formulaire dédié.

En ce qui concerne la newsletter, une discussion s'engage sur le fait de rédiger des brèves complètes ou bien de les réduire à quelques lignes de début, comme cela se fait dans de nombreuses newsletters.

Pour l'instant, le choix est de conserver des articles courts mais complets (les articles plus longs sont annexés en pièces jointes) de manière à ce que les internautes puissent imprimer une lettre complète, s'ils le souhaitent.

Hervé Bohbot demande pourquoi la FFSc n'a pas choisi d'utiliser Joomla, par exemple, plutôt que de confier le travail à une agence extérieure. S'engage une discussion technique où les informaticiens de la FFSc expliquent les limites de Joomla et les possibilités beaucoup plus complètes offertes par une agence spécialisée, qu'ils estiment nécessaires pour un site aussi important que celui de la FFSc.

C'est l'agence de webdesign « Piment Rouge », spécialisée dans la refonte graphique et basée à Marseille, qui, sur appel d'offres, a été choisie pour relouer le site de la FFSc (ainsi que la newsletter), en tenant compte de son architecture interne et des besoins exprimés.

La migration du site actuel vers le nouveau site est prévue début avril 2011.

L'étape suivante consistera à intégrer un module de « gestion de contenus » permettant une mise à jour des parties informatives du site par tous les permanents et personnes habilitées (ex.: Président(e)s de Commission ou de Direction Nationale).

La société Mattel a été informée de tous ces changements par Philippe Genet et la nouvelle esthétique du site fédéral a reçu un écho très favorable.

Marie-Claude Derosne exprime son souhait que les Président(e)s des Commissions et Directions Nationales soient consultés pour l'alimentation des différentes rubriques du site, en particulier la rubrique « Scolaire » en ce qui la concerne.

#### **4° / Promolettres (Jacques Libert, compléments Daniel Fort)**

*Annexe : copie du PowerPoint présenté au CA « J\_Libert\_CA 05 03 11 FFSc-2.pdf »*

Jacques Libert indique qu'il dispose désormais d'une adresse de messagerie professionnelle où on peut le contacter en tant que gérant de Promolettres : jacques.libert@ffsc.fr.

Puis il expose les grandes tendances du 1<sup>er</sup> trimestre 2010-2011.

➤ Activité « Édition » : la tendance à la diminution du nombre d'abonnés à Scrabblorama est assez lourde. Elle apparaît supérieure aux hypothèses budgétaires et se chiffre à une chute annuelle d'environ 10% d'abonnés, ce qui représente un manque à gagner évalué à 5 000 €. Cette tendance est supérieure à celle qui est généralement constatée dans le domaine de la presse écrite (baisse d'environ 3% par an) et elle est inquiétante.

Une enquête a été menée auprès d'un petit échantillon de nouveaux licenciés (53 personnes) ayant bénéficié d'un trimestre d'envoi de la revue et ne s'étant pas abonnés par la suite.

Les résultats de cette enquête montrent que Scrabblorama est perçu comme un journal trop technique, plutôt réservé aux habitués de la compétition. En revanche, le cahier de jeux reçoit un écho favorable mais cela ne suffit pas à convaincre les nouveaux licenciés de s'abonner.

En dehors de cette enquête, d'autres raisons sont évoquées pour expliquer les mouvements de désabonnement : le vieillissement de la population des licenciés (problèmes de vue, par exemple), le contenu trop polémique et « partisan » de la revue, le coût de l'abonnement.

Jacques Libert évoque également une réflexion à mener sur la complémentarité entre la newsletter et la revue mais aussi, plus largement, sur la coordination entre le support « papier » et les supports numériques, à l'image de ce qui s'est fait ou se fait actuellement dans de nombreux secteurs de la presse écrite où la tendance forte est à la diversification des supports.

Il estime qu'il faut se poser avec acuité la question de ce que l'on veut faire de ce journal et fait part de son inquiétude quant à la viabilité économique de la revue, à moyen terme.

➤ Activité « Vente de produits » :

Quelques problèmes de réapprovisionnement et de délais de livraison ont été constatés au niveau de l'entreprise Cléron mais la situation a tendance à se normaliser.

La marge brute apparaît inférieure à ce qui était prévu.

La question des stocks des produits liés à l'ODS5 - qui seront bientôt obsolètes, avec l'arrivée de l'ODS 6 en juin 2011 et son entrée en vigueur ainsi que tous les produits dérivés au 1<sup>er</sup> janvier 2012 - est abordée. Une analyse après les ventes à Cannes est en cours pour déterminer à quels prix réduits les produits pourront être proposés, en principe à partir du mois d'avril 2011.

Jacques Libert rappelle qu'en ce qui concerne les ouvrages, il faut l'accord des auteurs pour en diminuer le prix.

Hervé Bohbot suggère que la FISF soit contactée afin de leur vendre ces produits à bas prix, pour redistribution gratuite aux fédérations africaines.

➤ Synthèse :

Sur ce premier trimestre, il était prévu d'équilibrer le budget et même de dégager un solde légèrement positif. Dans la réalité, il est constaté une perte d'un peu plus de 10 k€. La prévision annuelle s'en trouve modifiée : déficit de 46,9 k€ au lieu de 36,1 k€. Les résultats du 2<sup>ème</sup> trimestre permettront de voir si cette tendance se confirme ou non.

➤ Prix de vente de DupliTop 6 :

Jacques Libert expose les choix qui ont été faits par Promolettres et détaille les prix de vente de DupliTop 6 :

70 € pour un DupliTop complet (prévision de vente : 4 000 exemplaires sur 4 ans)

35 € pour la mise à jour (prévision de vente : 6 000 mises à jour)

Jacques Libert explique que le prix de la mise à jour préconisé était de 45 €. Suite aux négociations avec le Président de la FFSc, ce prix a été abaissé à 35 €, moyennant des contreparties.

Le Président, Daniel Fort, expose ces contreparties :

- prise en charge par la FFSc du règlement restant sur l'achat de DupliTop par Promolettres, soit environ **32 000 €** sur 4 ans.

- prise en charge du fonctionnement du groupe DupliTop : **20 000 €** budgétés sur 4 ans.

Par ailleurs, le Président informe le Conseil d'Administration des mesures décidées par le Bureau Directeur (réunions du 29 janvier et du 4 mars) concernant les avantages tarifaires attribués aux arbitres fédéraux, comités et clubs :

- gratuité de la mise à jour pour les arbitres fédéraux en activité à la fin de l'année et divers responsables de la FFSc (environ 200, coût estimé : 7 000 €)

- gratuité de la mise à jour pour les Président(e)s des comités et ligues de la FFSc et pour un nombre d'exemplaires égal au nombre de délégués à l'Assemblée Générale dans chaque Comité (environ 110, coût estimé : 3 850 €)

- mise à jour à 1/2 tarif d'un exemplaire pour tous les clubs civils et scolaires (environ 900, coût estimé : 15 750 €)

soit une aide financière, au titre de ces mesures, d'environ **26 600 €** au premier trimestre de la saison 2011-2012 (à ajuster en fonction du nombre réel de clubs à la fin de la saison 2010-2011).

Il est rappelé, par ailleurs, que les dongles usagés sont remplacés gratuitement et les cassés par des dongles à tarif réduit.

## 5° / La parole aux Directions Nationales et Commissions

### a) Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires (Marie-Claude Derosne)

Annexe (jointe à l'ordre du jour) : « 110205 CR Delegates.pdf »

#### Premiers bilans à mi-saison :

Marie-Claude Derosne, Présidente de la DNSJS, fait le point sur chiffres disponibles, à la mi-saison.

Les affiliations de club sont stables voire en légère progression. Le nombre de licences est stable chez les benjamins et cadets, une nette poussée est observée chez les poussins grâce au succès du concours des Ecoles.

Séjour des Jeunes à Aix-les-Bains : l'opération est une réussite même si le séjour n'a accueilli que 42 jeunes cette année (contre 52 l'année précédente) alors que la capacité d'accueil est de 60 participants. Une promotion de ce séjour sera faite à l'occasion du Championnat de France Scolaire.

#### Championnats de France :

Le Championnat de France Scolaire 2011 est organisé à Fréjus, dans un village de vacances (Azureva). Compte tenu de ce contexte particulier et propice à la promotion, il est prévu une animation auprès des vacanciers y séjournant (animateur : Pierre Cîrot).

Marie-Claude Derosne lance un appel à candidatures pour l'organisation de ce Championnat en 2013 (les candidatures potentielles des Comités Alsace et Lyonnais ne sont pas confirmées pour l'instant). Elle souhaiterait être fixée d'ici le prochain CA de la FFSc en octobre 2011.

Nicole Counotte, organisatrice cette année, ne manque pas de rappeler la lourdeur du cahier des charges.

Alphonse Tarantini demande à disposer de ce cahier des charges et rappelle que c'est le Comité Dauphiné-Savoie qui organise ce Championnat en 2012 et pas seulement Jean-Pierre Brelle.

*NDLR : suite à un souci d'accueil le week-end de Pâques 2012, les dates du Championnat Scolaire 2012 ont été modifiées. Il aura finalement lieu du 20 au 23 avril 2012).*

D'autre part, Marie-Claude Derosne évoque une réflexion à mener sur les qualifications de ce Championnat, les poussins ayant obtenu d'excellents résultats lors de la phase 1 du Championnat de France et n'étant pas représentés en proportion dans le Championnat de France.

Il est également évoqué le fait que les Championnats scolaires académiques se déroulent parfois un peu tard en saison, par rapport aux dates du Championnat de France, et qu'il faudrait améliorer ce calendrier qui peut se révéler problématique pour les organisateurs.

Concours des Ecoles : la participation est en forte hausse. La DNSJS se pose la question de l'étendre aux collèges. Elle étudie également la possibilité d'organiser une finale spécifique pour les enfants issus de ce concours. Corrélativement, cela libérerait des places pour les poussins au Championnat de France Scolaire.

#### Autres actions :

Marie-Claude Derosne évoque le lancement par Mattel d'un concours spécifique à destination d'élèves de CE1 au CM1, en appui sur le Scrabble Junior. La FFSc est associée, à la marge, à ce concours (jurys, dotation en médailles et affiliations à la FFSc). Même si la FFSc n'est pas à l'origine de ce concours, il s'agit là d'un dossier à suivre attentivement et de manière participative, car c'est la première fois que notre marque « de tutelle » se lance dans ce type d'opération. Des rencontres entre Mattel et la FFSc, sur ce dossier, sont en projet.

Un dossier complet vient d'être envoyé par le Président de la FFSc au Ministère de l'Éducation Nationale pour demande d'audience et de partenariat. Daniel Fort présente la démarche. Un nouveau plan du Ministère a été présenté fin janvier 2011. Ayant pour objectif de rénover l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école et de lutter contre « l'innumérisme », il fait une place à l'introduction des jeux de l'esprit dans les méthodes pédagogiques. Un partenariat a déjà été signé avec la Fédération Française des Échecs. Daniel Fort a réalisé la première partie du DVD « Scrabble scolaire » qui s'appuie sur une séance de Scrabble en école primaire et montre clairement tous les intérêts pédagogiques de notre jeu. Ce DVD fait partie du dossier envoyé au ministère.

Si cela s'avère nécessaire, une démarche complémentaire auprès du Premier Ministre sera effectuée par l'intermédiaire de France Castillan, déléguée scolaire du Comité Pays de la Loire, du fait de ses contacts avec la Mairie de Solesmes, dont François Fillon est conseiller municipal.

John Servaeye pose la question du suivi des publics scolaires. Marie-Claude Derosne reconnaît qu'il s'agit d'un public très volatil, difficile à conserver de manière durable et dans la continuité, mais que l'effort de la FFSc est indispensable, non seulement parce que les scolaires constituent un réservoir de licenciés pour les années à venir mais aussi parce que, de manière indirecte, cela permet de toucher d'autres publics (enseignants, familles, communautés locales).

#### **b) Direction Nationale du Scrabble Classique (Jean-François Himber)**

Jean-François Himber, Président de la DNSC, espère une belle affluence au Championnat de France de Scrabble Classique à l'Haÿ-les-Roses, les 19 et 20 mars prochains.

Organisation du Championnat de France en 2012 : il aura lieu les 17 et 18 mars, la DNSC estimant que ce week-end est le plus favorable à son organisation et pérennisant donc le 3<sup>ème</sup> week-end de mars pour les saisons à venir. Ces dates présentent un autre avantage, celui d'insérer ce championnat dans le cadre de la Semaine de la Francophonie qui si se tient régulièrement à cette période.

2 villes ont fait acte de candidature pour 2012 : Villedieu-la-Croix et Montpellier. La DNSC a fait le choix de Montpellier, principalement au vu des nombreuses possibilités et facilités d'accès (route, rail et liaisons aériennes).

Appel à candidature pour 2013 : Jean-François Himber exprime une préférence de la DNSC pour une ville au nord ou au centre de l'Hexagone, selon un principe d'alternance géographique. À noter que Vidauban ne pourra pas être candidate en 2014 mais pourrait l'être en 2013 ou 2015.

Open de France de Classique 2011 : aucune candidature n'a été officiellement déposée pour le moment. Cette manifestation se tient en octobre/novembre et ne nécessite pas des moyens très importants. La capacité d'accueil à prévoir est de l'ordre de 40 joueurs, la préférence sera donnée à une ville desservie par le TGV et proposant une salle en centre-ville.

### **c) Commission Développement et Animation des Clubs et Comités (Marie-Claude Cornut)**

Annexes (jointes à l'ordre du jour) : « DACC-membres 2011.pdf », « DACC feuille de route 2010 2011.pdf », « DACC doc CA 5 mars 2011.pdf »

Marie-Claude Cornut, nouvelle Présidente de la Commission depuis novembre 2010, se présente. Elle présente également la composition actuelle son équipe et fait appel aux bonnes volontés pour rejoindre la commission DACC.

Elle revient sur les documents diffusés auprès des membres du CA.

Objectifs de la DACC : - favoriser la croissance du nombre de licenciés  
- garder les nouveaux joueurs dans les clubs  
- créer de nouveaux clubs  
- favoriser le développement du Scrabble « plaisir », du Scrabble de loisir  
- donner plus d'attractivité au site pour les nouveaux venus et les visiteurs occasionnels (le travail se mènera en lien avec la chargée de communication, Géraldine Guillaume).

Challenge des S7 : pour les années à venir, une réflexion est engagée sur sa dotation jugée disproportionnée et peu cohérente avec les dotations des autres manifestations de la FFSc. Les engagements annoncés en début de saison seront néanmoins honorés pour l'édition de juin 2011.

Animations dans les villages VVF : l'opération est reconduite pour cet été. Ces animations d'environ 2h/jour, en direction de néophytes, fonctionnent bien et, selon les éléments connus à ce jour, pourront être proposées dans une dizaine de villages. Un suivi réactif et rigoureux de ces actions sera effectué.

Délégué « Promotion » : Marie-Claude Cornut souhaite que son rôle soit élargi. Au-delà de sa mission d'aide à la création de clubs, son rôle serait également de venir en aide aux clubs en difficulté et de participer à l'organisation d'événements en direction de nouveaux publics (portes ouvertes, forums, ...). La Présidente plaide pour que l'équipe des délégués Promotion s'étoffe et que chaque Comité dispose d'un délégué, intégré à son Bureau.

Fête du Scrabble : la commission estime judicieux de maintenir une date nationale pour l'organisation de cette opération d'envergure et médiatique. Pour assurer la réussite de la Fête du Scrabble, elle préconise une communication forte autour de l'événement, un soutien renforcé de la FFSc auprès des clubs organisateurs et un suivi immédiat en direction des participants à cette journée de découverte de nos clubs et de nos pratiques du jeu. Géraldine Guillaume sera étroitement associée à la préparation et à la réalisation de ce temps fort du début de la saison.

Stands d'animation : le stand tenu par Pierre Cirot, à Cannes, a connu un vif succès. Il serait intéressant de pouvoir mettre en place des stands de ce type dans d'autres grandes manifestations fédérales. C'est d'ores et déjà prévu à Fréjus, dans le cadre du Championnat de France Scolaire qui se déroulera dans un village Azureva, ouvert aux vacanciers à cette période.

Jean-Pierre Malfois demande si cela serait possible à Vichy. Cela ne semble pas très réalisable, a priori, compte tenu du peu d'espaces disponibles. Le Directeur de la FFSc, Philippe Genet, va toutefois se renseigner.

John Servaige regrette que les clubs du Comité Côte d'Azur ne soient pas associés à l'animation cannoise. Marie-Claude Cornut rappelle que l'existence de ce stand est maintenant bien connue et que les clubs peuvent très bien s'associer à cette opération s'ils le veulent. C'est même très souhaitable pour le suivi des personnes intéressées par l'animation proposée à Cannes et qui voudraient ensuite se rendre dans un club proche de chez eux.

Parties à vocabulaire courant : Marie-Claude s'occupe de les préparer et de les mettre sur le site mais elle se sent un peu isolée. Sur ce dossier mais aussi plus largement, elle souhaiterait qu'il y ait une mutualisation de ce que font les uns et les autres, chacun de leur côté.

Package « promotion » :

La commission propose de doter chaque Comité d'un **package « promotion »** mis à la disposition du Délégué Promotion pour aider l'activité à démarrer dans des clubs en cours de constitution et dans l'attente du package de démarrage fourni par la FFSc aux nouveaux clubs.

Cette proposition est approuvée **à l'unanimité** (30 voix).

Clubs « partenaires » :

La commission propose de créer un nouveau « label » de **clubs « partenaires »** affiliés à la FFSc, sans avoir de licenciés à la FFSc (cette situation existe déjà pour un certain nombre de clubs scolaires). Elle s'appuie sur l'exemple de l'Association des Traumatés Crâniens de Franche-Comté où un atelier Scrabble est animé par une joueuse. Cette activité est très bénéfique pour les patients et l'association souhaiterait s'affilier à la FFSc, sans pour autant que les personnes qui fréquentent cet atelier, à vocation ludique et thérapeutique, soient licenciées à la FFSc, parce que ça n'aurait pas de sens.

Les échanges s'élargissent au concept plus général de clubs « partenaires » sans licenciés et de révision éventuelle des statuts pour supprimer l'obligation pour les clubs d'avoir 5 licenciés pour s'affilier à la FFSc. La discussion est intéressante et pourrait déboucher, d'ici la prochaine Assemblée Générale, sur une proposition allant en ce sens.

Dans le cadre de ce CA, seule la proposition concernant l'Association des Traumatés Crâniens, à savoir lui permettre de s'affilier à la FFSc comme club « partenaire » est mise au vote.

Elle est adoptée **à l'unanimité** (30 voix).

**d) Commission Classement Tournois et Haute Compétition (Michel Bulvestre)**

Annexes (jointes à l'ordre du jour) : « CCTHC pour CA 11 03 05 (annexe OdJ).pdf », « CA 5 mars 11 (votes CCTHC).pdf », « textes TH2 C (050311).pdf »

Annexe complémentaire : « décisions du CA fédéral du 110305 CCTHC MB (final).pdf »

**Finale du Championnat Promotion (séries 5, 6 et 7) :**

Proposition de maintien sur un site unique (Vichy, pour le moment).

Proposition adoptée : **29 pour, 1 abstention.**

**Qualifications pour le Championnat Promotion :**

Le débat s'engage d'abord sur le respect de la date butoir pour transmission par les Comités de leurs listes de qualifiés. Cette date n'a pas été respectée, cette année, plusieurs comités utilisant encore leurs Championnats Régionaux pour qualifier les S 5, 6 & 7, ce qui n'est pas compatible avec le calendrier des inscriptions au Championnat Promotion.

À titre exceptionnel et après une discussion intéressante concernant la valorisation du Championnat Promotion et sa priorité sur la Coupe Fédérale jumelée, il est décidé pour cette saison de repousser au **15 avril 2011** le délai d'inscription à ce Championnat.

Règles de qualification :

Après discussion, la proposition n°2 de la CCTHC est soumise au vote, à savoir :

**400 qualifiés par la Phase 1 (+ complément à 120 S6 et 50 S7), 400 qualifiés par la voie régionale (modalités définies par les Comités).**

Proposition adoptée : **24 pour, 6 abstentions.**

Date butoir de transmission des listes des qualifiés par la voie régionale :

Il est demandé aux Comités d'adapter leurs règles de qualification de manière à respecter le calendrier des inscriptions au Festival de Vichy.

La CCTHC propose de fixer la date butoir de transmission des qualifiés par les Comités **10 jours avant le début des inscriptions aux compétitions du Festival de Vichy.**

Proposition adoptée : **24 pour, 3 contre, 3 abstentions.**

Création de cartes d'invitations fédérales pour des S7 émergents, non qualifiés par ailleurs :

La CCTHC propose de qualifier ces S7 émergents pour des joueurs atteignant le niveau 4D ou exceptionnellement le niveau 5A par le pourcentage S4 sur le classement évolutif au plus tard au 15 avril de cette saison. Date-butoir à adapter, chaque année, en fonction des dates du Championnat Promotion.

Proposition adoptée **à l'unanimité.**

### **Barres de qualification des Phases 1 et 2 du Championnat de France Individuel :**

Suite à la baisse de participation enregistrée cette année à la Phase 1, en partie en raison des conditions météo défavorables, la CCTHC propose de pérenniser un système de calcul du pourcentage de qualifiés qui tienne compte des 3 saisons antérieures, de manière à garantir un nombre suffisant de qualifiés par les Phases 1 et 2, en cas d'évènement affectant de manière importante le nombre de participants à l'une de ces phases qualificatives.

**Principe :** qualifier le nombre **Max (50% participants phase année X ; 50% moyenne participants sur 4 années consécutives, depuis X-3 jusqu'à X)**, avec **plafonnement à 60%** de la participation à la phase en **année X**. Idem pour les « jeunes ».

Proposition adoptée : **26 pour, 4 abstentions.**

### **Tournois Homologables par centres, en parties prétirées :**

La CCTHC propose de limiter leur nombre par saison et par Comité. Après discussion, il est décidé de limiter ce nombre à 3. Il est également proposé de supprimer l'obligation d'offrir une capacité de 60 joueurs par centre, par dérogation au cahier des charges général de l'organisation des TH.

Proposition adoptée : **27 pour, 3 abstentions.**

### **Classement national des joueurs des séries 5 et 6, par les points de classement :**

Hors le classement de la tête de la série 5 par le pourcentage S4 (cf. décision du CA du 2 octobre 2010), la CCTHC soumet la question d'une éventuelle modification des abattements sur les points de classement qui servent à classer le reste de la série 5 et la série 6.

Après débat, la CCTHC propose de maintenir les **abattements** actuellement en vigueur sur les points de classement, soit **2/3 des points hérités du passé** et **1/3 des points marqués pendant la saison qui s'achève**.

Proposition adoptée : **27 pour, 3 abstentions.**

### **Repositionnement du Championnat de France de Blitz :**

Constatant la désaffection des joueurs pour le Championnat de France de Blitz qui venait d'être transféré dans le cadre du Festival de Cannes et enregistrant le regret de nombreux joueurs de la disparition du Tournoi en Parties Originales, le Président et son Bureau ont souhaité que la question du repositionnement du Championnat de France de Blitz soit à l'ordre du jour de ce CA du 5 mars. Mission a été confiée à la CCTHC de faire des propositions alternatives.

Après débat et consensus des membres du CA sur le fait de **rattacher à nouveau ce Championnat au Championnat de France Individuel**, et après avoir vérifié que cela serait possible sur les 2 prochaines éditions (Saint-Étienne en 2012, Mandelieu en 2013), cette proposition est soumise à un vote formel.

Proposition adoptée : **26 pour, 4 abstentions.**

### **Option de rattachement au lundi plutôt qu'au vendredi :**

Proposition adoptée : **19 pour, 6 contre, 5 abstentions.**

Au-delà de cette décision, le débat se poursuit sur l'hypothèse de revenir à une organisation de ces deux Championnats sur le week-end de la Pentecôte, quitte à modifier la date de la Finale des Interclubs. Les incidences sur le calendrier des phases qualificatives seront à étudier.

*NDLR : en tout état de cause, cela ne pourra pas s'envisager avant 2014, le week-end de la Pentecôte 2013 n'étant pas une option possible pour Mandelieu.*

### **TH2 catégoriels :**

Michel Bulvestre, Président de la CCTHC, rappelle que les résultats des TH2 catégoriels doivent être transmis rapidement à la FFSc, comme ceux de tous les autres TH. Pour l'instant, bien peu de résultats ont été envoyés à la FFSc.

Annie Gruchot soulève le problème des décisions concernant l'option de transformation des TRAP en TH2 catégoriels (attribuant des % S4), assortie d'une redevance d'un euro par joueur, qui a été votée par le CA du 2 octobre 2010, alors que la saison était déjà commencée. Elle évoque la réticence de certains organisateurs à payer cette redevance.

Après débat, il est proposé, à titre exceptionnel, de **dispenser les organisateurs qui le souhaiteraient de cette redevance pour la saison 2010-2011.**

Proposition adoptée : **21 pour, 9 abstentions.**

### **Finale du Championnat de France Individuel 2013 :**

De facto, et de manière informelle, John Servaeghe a annoncé la candidature du Comité Côte d'Azur pour l'organisation de la Finale du Championnat de France Individuel en 2013, à Mandelieu, du 15 au 17 juin. Le lieu est réservé, le dossier est en cours de constitution et sera présenté au prochain CA.

### **Finale du Championnat de France Interclubs 2013 :**

Alphonse Tarantini informe le CA que le Comité Dauphiné-Savoie sera candidat pour l'organisation de cette Finale, les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013, à Évian. Le dossier de candidature sera présenté au prochain CA.

### **e) Commission Développement Associatif et Affaires Juridiques (Hervé Bohbot)**

Annexes : « ReprésentantsComités\_2006-2011.pdf », « structures FFSc\_v1.06.pdf »

Hervé Bohbot, Président de la Commission, présente les documents annexés à l'ordre du jour :

#### 1) Nombre de représentants à l'Assemblée Générale de la FFSc 2011 :

Ce nombre a été calculé à l'arrondi favorable pour le Comité Pays de la Loire.

Le calcul du nombre de délégués serait peut-être à réétudier dans les années à venir.

#### 2) Organigramme fonctionnel de la FFSc :

Une petite remarque est faite sur la couleur du lien entre les Comités Régionaux et les représentants au CA qui est légendée comme une nomination. Bien évidemment, les Président(e)s de Comité ne sont pas nommés mais représentant(e)s de fait des Comités régionaux.

Hervé Bohbot informe les membres du CA qu'il travaille sur une réactualisation de la carte permettant de visualiser la répartition géographique des clubs et comités de la FFSc.

### **6° / Point financier à la mi-saison (Thierry Bayle)**

La trésorerie de la FFSc présente actuellement un excédent de 170 000 euros, hors placements. Ces chiffres sont néanmoins à prendre avec précaution parce que de nombreuses opérations sont en cours de traitement.

Une révision de la ventilation des dépenses est à l'étude. Par souci de visibilité et de lisibilité du budget de la FFSc et à la demande de la Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires et de la Commission Développement et Animation des Clubs et Comités, elles devront faire apparaître les dépenses affectées à chacun de ces secteurs, en particulier en matière d'édition/publication et de communication et de certaines actions spécifiques. Jusqu'à maintenant, ces dépenses étaient ventilées dans d'autres postes budgétaires non fléchés.

Le bilan des Championnats du Monde 2010, à Montpellier, n'est pas encore totalement finalisé. Pas de mauvaise surprise à l'horizon, toutefois, le déficit devrait se situer aux alentours de 10 k€, comme annoncé au CA d'octobre 2010.

### **7° / Calendrier 2012-2013 (Michel Monsimer)**

Hormis les candidatures de Mandelieu pour l'organisation de la Finale du Championnat de France Individuel et d'Évian pour celle de la Finale des Interclubs, annoncées précédemment au cours du CA, Michel Monsimer fait le point sur les calendriers 2011-2012 et 2012-2013.

Il rappelle que la présente saison est la première année de mise en œuvre de la réforme du calendrier votée en 2008, qu'elle est encore difficile à évaluer et que tout nouveau changement substantiel de ce calendrier doit se prévoir au moins 2 ans à l'avance.

Pour l'instant, il n'y a pas de visibilité sur les organisations des grandes finales des Championnats de France « mobiles » au-delà de 2013.

Annexes (après CA) : « Calendrier 2011-2012 Etat au 26 avril 2011.pdf », « Calendrier Simplifié 2012-2013 Etat avril 2011 (v2).pdf »

### **8° / Pratiques de téléchargement des clubs (Daniel Fort)**

Annexes (jointes à l'ordre du jour) : « stats SP-SF-TSAP (0910-1011).xls », « analyse téléchargements des parties par les clubs (2010-2011) (CA 050311).pdf »

Le Président commente rapidement l'étude qu'il a faite de l'impact de l'obligation de téléchargement des parties des Semaines Fédérales (en particulier les SF1 puisque les TSAP ne pouvaient déjà s'obtenir

que par téléchargement). Il apporte une rectification : sur les 128 clubs ayant participé aux Semaines de Simultanés, la saison précédente, avec un envoi courrier des parties, et n'ayant rien téléchargé depuis, 25 clubs ne sont plus affiliés à la FFSc. Ce sont donc 103 clubs qui semblent avoir eu des difficultés à s'adapter au téléchargement. Cela fait beaucoup, même si le taux de téléchargement progresse significativement.

Sur proposition du Président, il a donc été décidé de faire un courrier à ces clubs et seulement à ces clubs pour les informer qu'ils pouvaient demander les parties par courrier, à titre exceptionnel et transitoire, le temps qu'ils s'adaptent au téléchargement (il faut savoir que très peu de clubs n'ont pas d'adresse de messagerie électronique). Cette proposition a été faite uniquement pour les semaines de mars et de juin 2011.

NDLR : finalement, moins de 20 clubs ont demandé à recevoir les parties par courrier.

#### **9° / Subventions grandes finales de Championnats de France, compléments 2009-2010 (Daniel Fort)**

##### **Subventions accordées aux Comités Auvergne, Paris Île-de-France Ouest et Provence pour les organisations de Finales de Championnat de France en 2009-2010.**

En complément des décisions annoncées au CA du 2 octobre 2010 (subventions au Comité Champagne pour l'organisation de la Finale du Championnat de France Individuel et au Comité Languedoc-Roussillon pour celle des Championnats du Monde de Scrabble Francophone), le Bureau Directeur a décidé, au cours de sa réunion du 29 janvier 2011, d'accorder les subventions suivantes :

- 1 000 € au Comité Paris Île-de-France Ouest pour l'organisation du Championnat de France Scolaire 2010 à Châtenay-Malabry
- 1 000 € au Comité Provence pour l'organisation de la Finale du Championnat de France Interclubs 2010 à Carpentras
- 500 € au Comité Auvergne pour l'organisation du Championnat de France Classique 2010 à Chamalières.

Ces subventions sont accordées pour aide au développement de leur activité, en contrepartie de leur important engagement dans l'organisation des manifestations précitées.

Il est à noter que le Comité Normandie bénéficie également d'une subvention de 500 €, accordée dans les mêmes termes, pour son investissement dans l'organisation du Festival de la Côte Fleurie 2011 (Villers-sur-Mer).

#### **10° / Fonds de solidarité, principe (Thierry Bayle, Daniel Fort)**

La création de ce fonds de solidarité, en cas de catastrophe naturelle, avait été évoquée au précédent CA qui avait donné son accord de principe. Il restait à en définir les modalités pratiques. Sur préconisation du Trésorier de la FFSc, Thierry Bayle, il est décidé de ne pas créer un compte spécial mais de traiter les demandes éventuelles sous forme d'une ligne budgétaire dans la limite de 5000 euros par an.

#### **11° / Point sur les licences au 15 février 2011 (Daniel Fort)**

Au **15 février 2011**, la FFSc compte **15 258 licenciés payants** et **3 089 poussins gratuits**.

Au 25 février 2010, la FFSc comptait 15 134 licenciés payants et 2 934 poussins gratuits.

Sans pouvoir réellement préjuger de la situation en fin de saison, ces chiffres sont néanmoins encourageants puisqu'ils témoignent, à un an d'intervalle, d'une légère progression du nombre de licenciés payants et d'une hausse assez significative du nombre de poussins gratuits.

#### **12° / Questions diverses.**

**Inscriptions au Championnat Promotion et aux épreuves du Festival de Vichy** (questions de Simone Winckel)

La question des inscriptions au Championnat Promotion a été traitée en cours de CA. Celle concernant d'éventuelles alternatives pour faire face à la demande supérieure à la capacité de certains tournois n'a pas été traitée. Simone Winckel faisait plusieurs propositions : quotas de places par comités, limitation du nombre de tournois par personne, ... La réflexion reste ouverte.

### **Principe de non concurrence avec les Coupes du Grand Chelem FISF** (Daniel Fort)

Le Président a récemment appris que le club de Cambrai, apparemment non informé de cette clause de non concurrence avec les Coupes du Grand Chelem FISF, organisait un Tournoi en Parties Originales, le lundi de Pâques, en concurrence avec un tournoi de même nature se déroulant dans le cadre du Festival International de Bruxelles. Difficile d'interdire au club de Cambrai une organisation déjà planifiée, publiée et dont les inscriptions ont commencé. Par ailleurs, ce tournoi n'est pas en concurrence directe avec la Coupe de Bruxelles qui se déroule le samedi et le dimanche.

Ce n'est pourtant pas une situation souhaitable compte tenu de la proximité géographique et de date. Daniel Fort rappelle que la FFSc est tenue de respecter une clause de non concurrence avec les Festivals Internationaux de Bruxelles (Belgique) et de Charmey (Suisse), dans un rayon de 300 kilomètres et remercie par avance les Président(e)s des Comités concernés de le rappeler à leurs organisateurs.

### **Dossier Alain Juillerat** (question d'Alphonse Tarantini).

Daniel Fort vient juste d'être informé par l'avocate de la FFSc de la décision des Prud'hommes, en date du 1<sup>er</sup> mars 2011. Alain Juillerat est débouté de la quasi-totalité de ses demandes. La FFSc est néanmoins tenue de lui verser 1/2 mois de salaire (pour mémoire les sommes réclamées étaient de l'ordre de 80 000 euros). La justification de cette décision des Prud'hommes n'est pas encore connue.

### **Compte-rendu des missions de Jean-Michel Guizard** (question d'Alphonse Tarantini)

Le Président rappelle les conditions dans lesquelles le contrat de Jean-Michel Guizard a été interrompu avant son terme - déjà exposées en octobre dernier - du fait de sa grande difficulté à conjuguer ses deux mi-temps professionnels (conducteur de bus et informaticien à la FFSc).

Le Directeur explique que l'essentiel de son mi-temps a été consacré à la gestion de la hotline de DupliTop, très prenante. De ce fait, il n'a pas pu poursuivre son travail sur le logiciel de gestion des résultats de tournois « GePeTo ».

Le CA est informé qu'un étudiant du CNAM fera un stage de 4 mois à la FFSc, à compter du mois d'avril, pour reprendre ce travail sur GePeTo, en collaboration avec Adrien Derveloy. Cela permettra d'accélérer le processus, Adrien Derveloy étant lui-même très pris par la mise en place du nouveau site web de la FFSc et la prochaine gestion des résultats et tournois à compter du départ en stage de Joan Controu, fin avril. L'objectif fixé au stagiaire est de fournir une version finalisée de GePeTo pour la rentrée prochaine.

### **Présentation du DVD « Scrabble Scolaire »** (Daniel Fort)

Daniel Fort présente le montage qu'il a réalisé pour l'envoi du dossier au Ministère de l'Éducation Nationale. Il n'est pas terminé mais il montre la séquence la plus parlante, dans l'objectif de mettre en avant les atouts pédagogiques du Scrabble : une séance en école primaire, filmée dans la classe d'Aurélien Delaruelle. Une autre séquence sur le Scrabble en collège (activité péri-éducative) et un bref montage sur un grand rassemblement de jeunes scrabbleurs et scrabbleuses (CdF scolaire 2009, à Gouville) viendront compléter le DVD, d'ici l'été prochain.

En l'état, ce DVD est déjà un outil très appréciable pour la formation à l'animation et ... la promotion du jeu.

Une copie du DVD présenté sera adressée aux Président(e)s des Comités régionaux et aux membres de la DNSJS. Elle pourra bien sûr être dupliquée pour les délégué(e)s scolaires et tous les responsables qui souhaiteraient l'utiliser.

Il en sera de même du montage final, lorsqu'il sera terminé. Date prévisionnelle de diffusion : rentrée 2011-2012.

### **Présentation des émissions de Scrabble télévisé réalisées à Marseille** (Philippe Genet)

Philippe Genet présente les émissions-pilotes de Scrabble télévisé réalisées par IMASUD, à Marseille, début janvier 2011, sous la houlette de leur concepteur, Yves Blisson.

Le produit est tout à fait réussi et convaincant, il reste maintenant à le vendre !

**Prochain CA : samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011**